

**CANADA**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau**  
**Municipalité de Messines**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue mardi le 2 septembre 2014 à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue principale à Messines.

**Sont présents :**

M. Ronald Cross, maire  
M. Marcel St-Jacques, conseiller  
M. Charles Rondeau, conseiller et maire substitut  
M. Éric Galipeau, conseiller  
M. Denis Bonhomme, conseiller  
M. Daniel Quenneville, conseiller  
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, Directeur général et secrétaire-trésorier

Présence dans la salle : quinze (15) personnes.

**OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

**R1409-222**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Denis Bonhommes,  
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l'ajout des points suivants :

- 900.1 Journée de la Culture
- 900.2 Claire Lafrenière – Don d'une plante

**Ordre du jour**

---

**0 OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

- 0.1 Prière
  - 0.2 Ouverture de la session
  - 0.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 août 2014
  - 0.5 Suivi au procès-verbal
  - 0.6 Période de questions
- 

**100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**110 CONSEIL MUNICIPAL**

- 110-1 Projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers
- 110-2 ADMQ-Colloque annuel zone de l'Outaouais
- 110-3 Factures à payer – Industries Galipeau

- 110-4 Centre Jean-Bosco-Demande d'actualiser la résolution R1004-113
  - 110-5 Lac Ste-Marie – Demande d'appui réseau Biblio
  - 110-6 MONDOCOR- Demande d'autorisation
  - 110-7 Club Quad – Demande d'aide financière
  - 110-8 Ordinateur portable du directeur général
  - 110-9 RIAM – Location d'un espace garage
  - 110-10 Prononciation du gentilé de Messines
  - 110-11 MRC – Demande d'achat d'afficheurs de vitesse mobiles
- 

**130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

- 130-1 Présentation des comptes dus au 31 août 2014
- 130-2 Présentation des comptes payés au 31 août 2014
- 130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct
- 130-4 Rapport du dg des dépenses engagées au 25 août 2014
- 130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 25 août 2014
- 130-6 État des activités financières- Suivi du budget 2014

**200 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**300 TRANSPORT**

**400 ENVIRONNEMENT**

**500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS**

**600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT**

**700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE**

**800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE**

- 800-1 MRCVG- Ordre du jour 2014-08-19
- 800-2 MRCVG – Procès-verbal du 17 juin 2014
- 800-3 MTQ Accusé de réception
- 800-4 Club Richelieu – Lettre de remerciements
- 800-5 Table Jeunesse de l'Outaouais – Faits saillants
- 800-6 CLD –Réponse demande de financement

**900 VARIA**

**1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC**

**1100 LEVÉE DE LA SESSION**

**ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAUX**

R1409-223

**Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2014**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Denis Bonhomme,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** ce procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

R1409-224

**Projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers – demande d'une aide financière**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal travaille présentement à un projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal signifie son intention de déposer une demande d'aide financière pour son projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers et ce, dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1, qui a pour but de permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation ou conversion, ou de réfection d'infrastructures municipales;

**CONSIDÉRANT QU'**advenant une réponse favorable à sa demande d'aide financière, **la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;**

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Éric Galipeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**Que** le Conseil de la municipalité de Messines mandate son Directeur général, monsieur Jim Smith de déposer au nom de la Municipalité une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1 et ce, pour son projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers, dont l'évaluation préliminaire du coût de construction telle que préparée par monsieur Robert Ledoux, architecte est évaluée à un million six cent soixante et deux milles deux cents dollars (1 662 200\$).

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-225

**Colloque annuel Zone de l'Outaouais de l'Association des Directeurs municipaux du Québec**

Sur une proposition Marcel St-jacques,  
Appuyée par Éric Galipeau,  
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'inscription du Directeur général au colloque annuel de la zone Outaouais de l'ADMQ qui se tiendra les 11 et 12 septembre prochain au Château Cartier à Gatineau. De plus, la Municipalité s'engage à payer outre les frais d'inscription, les frais de déplacement et de repas liés à ce colloque.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-226

**Industries Galipeau – Autorisation de paiement de facture**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** le paiement des factures 6132 des Industries Galipeau représentant les coûts de fabrication et d'installation de panneaux sur la niveleuse ainsi que de la facture 6135 pour la fabrication de supports de lumières installés à la patinoire du parc Antonio Guertin

**ADOPTÉE**

« Note au procès-verbal : Le conseiller, monsieur Éric Galipeau, s'est retiré lors des délibérations et de la prise de décision pour la présente résolution en raison d'un potentiel ou d'une apparence de conflit d'intérêts (Monsieur Eric Galipeau est le frère du propriétaire des Industries Galipeau) et ce, en conformité avec le règlement 2011-288, règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées

R1409-227

**Actualisation de l'appui accordé au centre Jean Bosco**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'Assemblée du 6 avril 2010, résolution R1004-113, la Municipalité a donné son appui au centre Jean Bosco dans leur projet de construction d'un nouveau centre régional pour personnes à capacité variable;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration du Centre Jean Bosco a décidé de modifier le projet initial de construction, en optant plutôt pour la rénovation et l'agrandissement de leur immeuble actuel;

**CONSIDÉRANT QUE** la mission et les objectifs du projet du Centre Jean Bosco demeurent les mêmes;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'actualiser la résolution R1004-113 et que le Conseil de la municipalité de Messines désire continuer d'appuyer les administrateurs dans leur projet d'amélioration et de développement social et durable;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Daniel Quenneville,  
Appuyée par Francine Jolivette,  
Il est résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Messines appui le conseil d'administration du Centre Jean Bosco dans leur projet de rénovation et d'agrandissement de leur bâtiment actuel.

**ADOPTÉE**

**R1409-228**

**Demande d'appui de la Municipalité de Lac Sainte-Marie – Réseau BIBLIO**

**CONSIDÉRANT QUE** la présentation de l'évènement « Fête des voisins » pour l'ensemble des municipalités a lieu à la même période que l'AGA du Réseau BIBLIO de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Lac Sainte-Marie, par sa résolution 2014-07-221, demande au Réseau BIBLIO de l'Outaouais de changer la date de son AGA afin de permettre aux responsables des bibliothèques des différentes municipalités de participer aux festivités communautaires organisées en l'occasion de la « Fête des voisins »;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition d'Éric Galipeau  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'APPUYER** la Municipalité de Lac Sainte-Marie dans ses démarches auprès du Réseau BIBLIO et ce afin de faire modifier la date pour la tenue de leur AGA.

**ADOPTÉE**

**R1409-229**

**Demande d'autorisation de la part de l'entreprise MONDOCOR**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise MONDOCOR Inc. offre aux citoyens de Messines, le service de remplissage de piscines et ce depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise s'est toujours approvisionné à partir du Lac Blue Sea, soit sur le site du quai public, sur le chemin du Quai;

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux travaux de réaménagement sur le site, soit par la construction d'une bordure de béton, l'accès à l'eau est impossible pour l'entreprise qui n'est plus en mesure de s'approvisionner en eau;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a reçu une demande à l'effet d'autoriser l'entreprise MONDOR à utiliser la borne fontaine sèche pour se brancher et ainsi avoir la possibilité de faire le plein du réservoir du camion;

**CONSIDÉRANT QUE** le chef pompier a procédé à l'analyse de la demande et que ce dernier approuve la requête;

Sur une proposition de Denis Bonhomme  
Appuyé par Francine Jolivette  
Il est résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** l'entreprise MONDOCOR Inc. à utiliser la borne fontaine sèche afin de s'approvisionner, **il est de plus résolu** que l'entreprise devra libérer l'espace immédiatement à l'arrivée de camion d'incendie, le cas échéant.

**ADOPTÉE**

**R1409-230**

**Demande d'aide financière de la part du Club Quad**

**CONSIDÉRANT QUE** le représentant du Club Quad Vallée-de-la-Gatineau, monsieur Luc Guy, a fait parvenir à la Municipalité une demande d'aide financière visant à réparer plusieurs ponceaux dans le secteur sud de Messines;

**CONSIDÉRANT QUE** les sentiers facilitent l'accès aux touristes quadistes à la municipalité de Messines;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Denis Bonhomme  
Appuyé par Charles Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité

**D'autoriser** une aide financière au Club Quad Vallée-de-la-Gatineau, soit pour la réparation de plusieurs ponceaux situés dans le secteur sud de la Municipalité. L'aide financière sera allouée sur présentation de pièces justificatives et ce pour un montant maximal de 1 000.00\$

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**R1409-231**

**Achat d'un ordinateur portable pour le Directeur général**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordinateur portable que le Directeur général utilise actuellement fait partie des ordinateurs fournis aux maires de la MRC par celle-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des maires ne souhaite pas prolonger la location ni même se prévaloir de l'option de rachat disponible avec leur contrat et que de plus le Conseil des maires ne souhaite plus fournir d'appareils à ses membres;

Sur une proposition de Charles Rondeau  
Appuyer par Marcel St-Jacques  
Il est résolu à l'unanimité

**D'AUTORISER** l'achat d'un ordinateur portable, auprès d'informatique DL, modèle Lenovo Think Pad E540 i5-4200M, ainsi que l'achat d'un Pro Dock E540 à cela s'ajoute les frais de montage et de préparation pour un total de 1324.99\$ plus les taxes applicables **et de plus** autorise le déboursé de cette somme.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-232

**Location d'un espace garage auprès de la RIAM**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des actions numéro 17 et 18 du schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI), la Municipalité doit procéder au remplacement du camion-citerne de son service incendie et que la hauteur du nouveau camion-citerne fait en sorte que celui-ci ne pourrait être stationné à l'intérieur de la caserne, puisse que la hauteur de la porte de garage de la caserne ne le permet pas;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité travaille actuellement à un projet de construction d'une nouvelle caserne de pompier et en attendant la réalisation du projet, la Municipalité se doit de trouver un endroit pour stationner le nouveau camion-citerne;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie Inter-Municipale de l'Aéroport de Maniwaki Vallée-de-la-Gatineau (RIAM) a un espace disponible dans son garage à l'aéroport permettant le stationnement du nouveau camion-citerne et que la RIAM a signifié à la Municipalité par résolution de son conseil d'administration (CE-30-04-2014-111), de la possibilité de louer une partie de son garage à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**

Sur une proposition de Francine Jolivette  
Appuyé par Charles Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité

**QUE** le Conseil autorise monsieur Ronald cross, Maire et monsieur Jim Smith, Directeur général de signer au nom de la Municipalité une entente de location d'une partie du garage de la RIAM, permettant de stationner le nouveau camion-citerne du service incendie.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-233

**Demande d'officialiser la prononciation du gentilé de la Municipalité de Messines**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Gabriel Martin, auteur du Dictionnaire des onomastismes québécois, et Jean-Yves Dugas, auteur du Dictionnaire universel des gentilés en français, demandent à la Municipalité d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentilés québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

**CONSIDÉRANT QUE** le gentilé de Messines s'écrit « Messinois », au masculin singulier et « Messinoise », au féminin singulier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

**CONSIDÉRANT QUE** les transcriptions [mɛ.si.nwa] et [mɛ .si.nwa z], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler « Messinois » et « Messinoise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Denis Bonhomme  
Appuyer par Marcel St-Jacques  
Il est résolu à l'unanimité

**D'OFFICIALISER** les prononciations de « Messinois » et « Messinoise » en [mɛ.si.nwa] et [mɛ.si.nwaz], respectivement.

**ADOPTÉE**

**R1409-234**

**Projet d'achat d'afficheurs de vitesse mobile proposé à la MRC Vallée-de-la-Gatineau**

**CONSIDÉRANT QUE** l'utilisation d'un afficheur mobile de vitesse sur les abords d'une route s'avère une méthode efficace pour la sensibilisation des automobilistes à leur pratique de conduite;

**CONSIDÉRANT QUE** de par sa construction, ce type d'afficheur permet qu'on le déplace sur différentes artères problématiques et par conséquent permet de rejoindre un plus grand nombre d'automobilistes;

**CONSIDÉRANT QU'UN** afficheur de ce type peut coûter entre 11 000.00\$ et 12 000.00\$ et ce dépendamment des options qu'on lui procure;

**CONSIDÉRANT QUE** pour une seule municipalité, l'acquisition d'un tel équipement représente un coût relativement élevé;

**CONSIDÉRANT QU'**une solution possible serait que la MRC Vallée-de-la-Gatineau procède à l'achat d'un ou de deux appareils et qu'un système de prêt sur réservation équitable soit établi;

Si on considère que le nombre de semaines au cours desquelles l'utilisation d'un tel appareil est efficace et rentable est de 24 semaines (avril-septembre), sachant que 17 municipalités ont l'opportunité d'utiliser l'équipement. Il en résulte que chaque municipalité pourrait bénéficier de 10 jours d'utilisation par année.

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques  
Appuyé par Charles Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité

De **DEMANDER** à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de prévoir dans son budget 2015, les sommes nécessaires à l'acquisition d'un ou de deux afficheurs de vitesse mobiles

**QU'UNE** copie de la présente résolution soit envoyée aux municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour appui.

**ADOPTÉE**

**GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

R1409-235

**Adoption de la liste des comptes dus au 31 août 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Denis Bonhomme,  
Appuyée par Éric Galipeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le rapport des comptes dus pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2014, tel que déposé et par conséquent d'autoriser leur paiement, pour la somme de 38 281.10\$.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-236

**Pour accepter la liste des comptes payés au 31 août 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes payés par chèques et par prélèvements électroniques a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Francine Jolivette,  
Appuyée par Charles Rondeau,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2014, pour la somme de 157 465.44\$,

Détail des comptes payés :

NOMBRE	DESCRIPTION	MONTANT
15	Chèques fournisseurs émis	12 683.94\$
43	Prélèvements électroniques	45 487.58\$
	<b>TOTAL :</b>	<b>58 171.52\$</b>

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-237

**Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,  
Appuyée par Denis Bonhomme,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1 août au 31 août 2014, dont celle-ci représente la somme de 34 578.01\$

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1409-238

**Rapport du DG des dépenses engagées au 25 août 2014**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du règlement N° 256-2006, le Directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport des dépenses du Directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur une proposition de Charles Rondeau,  
Appuyée par Denis Bonhommes,  
Il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le rapport des dépenses engagées par le directeur général et secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 30 juillet au 25 août 2014, dont celui-ci représente une somme de 2 586.50\$ en plus des taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**Certificat de disponibilité**

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

**VARIA**

**LEVÉE DE LA RÉUNION**

**R1409-239**

**Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de Daniel Quenneville,  
Appuyée par Marcel St-Jacques,  
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 19h55.

**ADOPTÉE**

---

Ronald Cross  
Maire  
trésorier

---

Jim Smith  
Directeur général/ secrétaire-